
MINISTRE DE LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE ET
DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

الرئاسة الانتقالية

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

لتنموي التخطيط وزارة الاقتصاد و

والتعاون الدولي

DIRECTION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

المعهد الوطني للإحصاء والدراسات الاقتصادية

والديموغرافية

DIVISION DES STATISTIQUES ECONOMIQUES

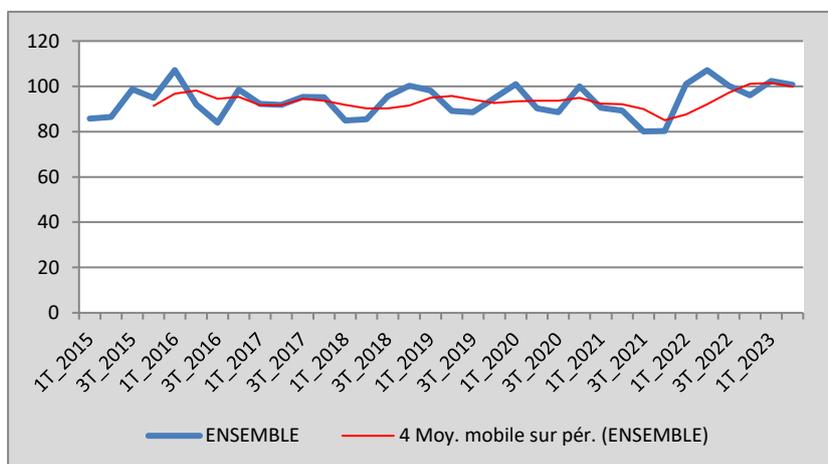
SERVICE DE LA CONJONCTURE

وحدة - عمل - تقدم



INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(3^{ème} trimestre 2023)



Présentation

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indicateur permettant de mesurer l'évolution de la production du tissu industriel sur une période bien définie.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) publie depuis janvier 2012, des notes trimestrielles de l'IHPI pour répondre aux besoins des utilisateurs afin de disposer des informations trimestrielles sur l'activité industrielle au Tchad.

L'indice base 100 en 2012 du Tchad, couvre les industries extractives, agro-alimentaires, du textile, d'habillement et du cuir, d'imprimerie, pétrolières, de matériaux-minéraux, métalliques, manufacturières et les industries de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). L'IHPI est de type LASPEYRES et est obtenu en sommant les indices des sous-branches pondérés par leurs valeurs ajoutées respectives par rapport à la valeur ajoutée totale industrielle de l'année de base. L'échantillon est composé de 26 entreprises avec 34 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin d'un trimestre sous revue.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU DEUXIEME TRIMESTRE 2023

BRANCHES D'ACTIVITES					
	3Tr. 2022	2Tr. 2023	3Tr. 2023	Variation Trimestrielle (en %)	Glissement annuel (en %)
Industries extractives	104,4	103.4	99.6	-3.7	-9.4
Industries agroalimentaires	30,2	32.6	27.2	-16.7	-0.1
Imprimerie	61,7	140.5	216.9	54.4	340.6
Industries pétrolières	122.1	66.3	116.9	76,4	-4,3
Industries de matériaux et minéraux	74,0	200.0	0.0		
Industries métalliques	7,7	8,1	2,4	-70,6	-88,9
Industries manufacturières	85,3	97,1	22,2	-41,7	-35,4
Autres industries manufacturières	22,2	22.2	0.0		
Electricité, eau et gaz	182,5	154.5	176.7	14.4	-5.0
IHPI_Global	102,1	96.9	97.5	0.7	-9.0

Source : INSEED, Octobre 2023

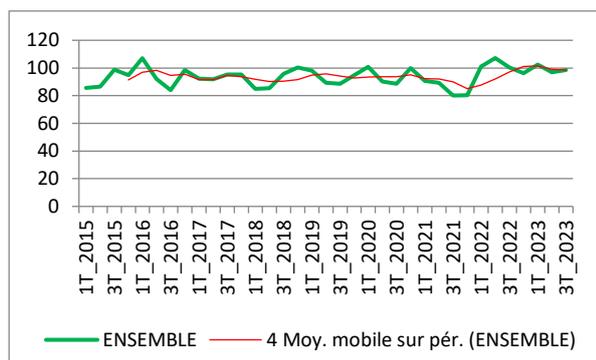
Une hausse de la production industrielle au troisième trimestre 2023

Au troisième trimestre 2023, le niveau général de production industrielle au Tchad est en légère hausse de 0,7% comparativement au trimestre précédent. Cette augmentation du niveau de la production industrielle, est principalement liée à la performance des activités des Imprimeries (+54,4%), des industries pétrolières (+76,4%) et de la production d'électricité, eau et gaz (+14,4%). Par contre, cette tendance haussière est atténuée par de baisse de production au niveau des industries agroalimentaires (-16,7%), des industries manufacturières (-41,7%), des industries métalliques (-70,6%) et des industries extractives (-3,7%)..

En glissement annuel, seule l'activité de production des imprimeries est en hausse

exceptionnelle de 340,6% au cours de la période.

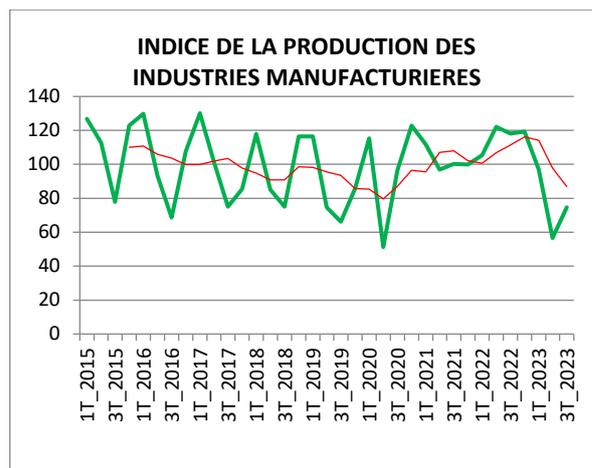
Graphique 1 : Evolution de l'indice de l'indice d'ensemble du 1^{er} trimestre 2015 au 3^{ème} trimestre 2023



Baisse de la production des industries manufacturières

La branche des industries manufacturières n'est pas à sa meilleure forme. La production de cette branche a diminué de 41,7% au troisième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, on note de même une baisse de la production de cette branche de 36,4%. Cette détérioration de la situation pourrait s'expliquer en partie par la dégradation des routes par les eaux de pluies rendant difficile l'approvisionnement et la distribution des produits dans certaines provinces. Aussi, la contraction des prix de vente et la diminution de stock de certaines entreprises n'ont guère amélioré la situation.

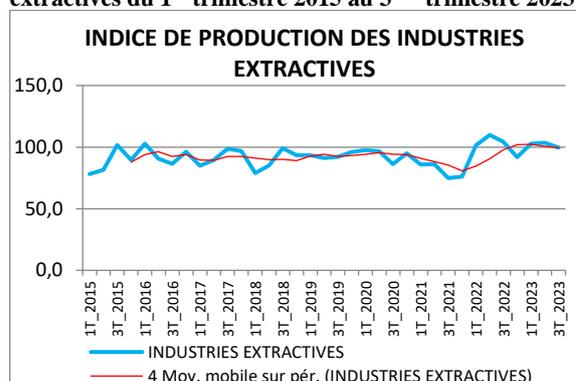
Graphique 2 : Evolution de l'indice des industries extractives du 1^{er} trimestre 2015 au 3^{ème} trimestre 2023



Baisse de la production des industries extractives.

La production des industries extractives tchadiennes enregistrent au troisième trimestre une baisse de production comparativement au trimestre précédent (-3,7%). En glissement annuel, la production de cette branche a aussi baissé (-9,4%) au cours du trimestre sous-revue.

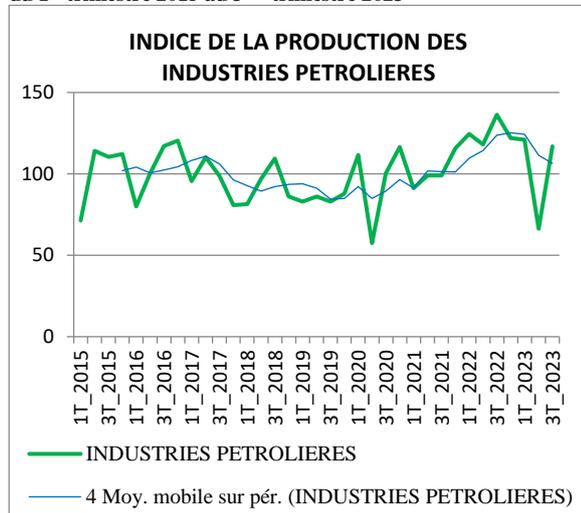
Graphique 3 : Evolution de l'indice des industries extractives du 1^{er} trimestre 2015 au 3^{ème} trimestre 2023



Hausse de la production des industries pétrolières

L'acquisition des actifs de PETRONAS au Tchad et le maintien du cours de baril à son niveau du deuxième trimestre 2023 semblent impacter positivement l'activité des industries pétrolières tchadiennes. En effet, au troisième trimestre 2023, la production pétrolière est en hausse de 76,4%. Cependant, à la différence de la performance au même trimestre une année plus tôt, cette production est en recul de 4,3%.

Graphique 4 : Evolution de l'indice des industries pétrolière du 1^{er} trimestre 2015 au 3^{ème} trimestre 2023

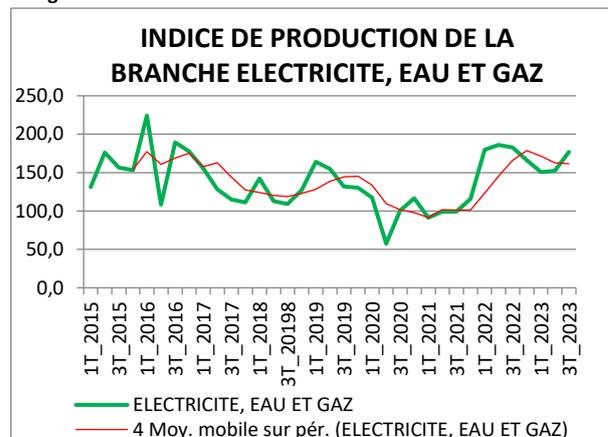


Une reprise de la production dans les industries de production et de distribution d'électricité, d'eau et de gaz.

L'activité de production d'eau, d'électricité et de gaz continu son élan de croissance observée au deuxième trimestre 2023. En variation trimestrielle, la production de ces biens est supérieure à celle du trimestre précédent de 14,4%. Cette performance résulte de la stabilité des prix des produits de la Société Tchadienne des Eaux (STE) ainsi que de l'augmentation des commandes et de l'effectif du personnel de la STE. De

plus, l'accroissement du nombre d'abonnés de la Société Nationale d'Electricité (SNE) à Sarh n'est pas en marge de ce progrès. Toutefois, en glissement annuel, la production de cette branche d'activités enregistre une baisse de 5,0%. Ce bas niveau de production incombe aux difficultés de la SNE à fournir l'électricité en permanence à Moundou en raison des faibles capacités des générateurs.

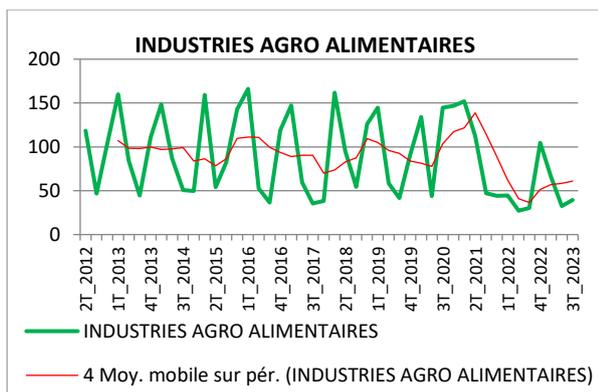
Graphique 5 : Evolution de l'indice de la branche électricité, eau et gaz du 1^{er} trimestre 2015 au 3^{ème} trimestre 2023



Baisse de la production dans les industries agro-alimentaires

La production des industries agro-alimentaires au troisième trimestre 2023 est en deçà de celle du trimestre précédent de 16,7%. En glissement annuel, la production est restée quasi constante (-0,1%).

Graphique 6 : Evolution de l'indice de la branche agro-alimentaire du 1^{er} trimestre 2015 au 3^{ème} trimestre 2023

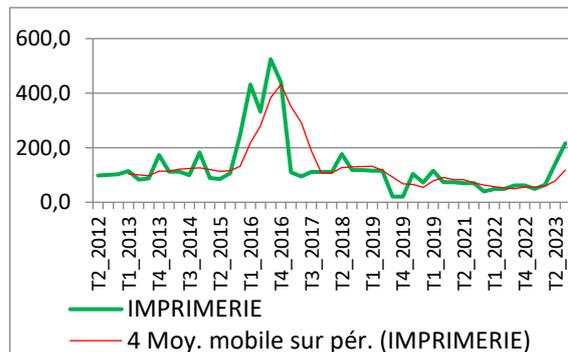


Une forte hausse de la production de la branche imprimerie

Les activités de production de l'imprimerie sont en hausse de 54,4% au troisième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, la

progression est de 340,6%. Cette croissance dans la production des imprimeries est liée au regain d'activités dans la production des documents à l'approche de la rentrée scolaire couplée avec les activités de la CONOREC en vue des élections futures.

Graphique 7 : Evolution de l'indice de la branche imprimerie



Aperçu méthodologique de l'IHPI

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays membres d'Afristat, le Champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'Afristat (NAEMA) parmi les activités agricoles. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les Boulangeries industrielles qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la liste des entreprises du répertoire des entreprises dont dispose l'INSEED. Cette liste a été étendue à d'autres entreprises issues des fichiers des autres administrations (DGI, CNPS, ...). Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité sectorielle et de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 26 entreprises et 31 produits couvrant 95% de la valeur industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de taille de l'entreprise.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries témoins), aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du trimestre courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon le poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon le poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Tableau A01 : Indices par branches d'activité

BRANCHES	Pondérations	T2_2022	T2_2023	T3_2023	Variation trimestrielle (en %)	Glissement annuel (en %)
EXTRACTION D'HYDROCARBURES	8148,7	110,3	107,1	103,2	-3,7	-6,4
AUTRES ACTIVITES EXTRACTIVES	17,3	108,4	72,2	65,7		-39,4
ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES	289,3	100,0	0,0	0,0		
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	304,8	17,1	14,4	5,8	-59,3	-65,8
FABRICATION DE BOISSONS	100,1	81,6	116,4	115,7	-0,6	41,8
FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE TABAC	86,6	0,0	0,0	0,0		
FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES	1,8	0,0				
FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	7,0	0,0				
IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	7,1	49,2	140,5	216,9	54,4	340,6
RAFFINAGE PÉTROLIER, COKEFACTION	907,8	122,1	66,3	116,9	76,4	-4,3
FABRICATION DE MATERIAUX MINERAUX	30,5	114,0	200,0			
FABRICATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS N.C.A.	28,4	21,6	8,1	2,4	-70,6	-88,9
FABRICATION DE MEUBLES ET MATELAS	0,2	54,1	22,2	0,0	-100,0	-100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ,	57,6	197,1	157,4	185,0	17,5	-6,2
CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU	12,7	135,2	141,5	139,2	-1,6	3,0
ENSEMBLE	10000,0	107,1	96,9	97,5	0,7	-9,0

Source : INSEED/DSSE/DSSE/SC

Supervision générale :

Dr BARADINE ZAKARIA MOURSAL, Directeur Général de l'INSEED.

Coordination technique des travaux :

- **AHMAT SOULEYMAN HACHIM**, Directeur des Statistiques Economiques ;
- **ZAKARIA ISSAK ABDELKERIM**, Chef de Division des Statistiques Economiques ;
- **FANGAMLA MARANDI**, Chef de Service de la Conjoncture.

Traitement et rédaction :

- **FANGAMLA MARANDI**, Chef de Service de la Conjoncture.

Collecte des données :

- **AFEZOU Michel** ;
- **ABDEL NASSER Idriss Daoud** ;
- **BRAHIM Hassan** ;
- **SABRE Hassan Hachim** ;
- **YADIA PAYANFOU**.

Lecture et validation : Comité de Suivi de la Qualité Statistique (CSQS)

Toutes les correspondances concernant l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle sont à adresser à :

Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), Rue Ahmat Charfadine, Quartier Djambal Ngato, BP : 453 – N'Djaména-Tchad, tel : +235 22 52 31 64, Fax : +235 22 52 66 13, E-mail : info@inseed.td, Site web : www.inseed.td